

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Si cette formation fait l'objet d'un financement par votre OPCO, nous vous informons que la demande doit être réalisée par vos soins dans les meilleurs délais, et vous demandons de bien vouloir nous indiquer, avant la formation, le numéro de prise en charge ainsi que l'adresse de facturation. Sans ces éléments, nous serons dans l'obligation de vous facturer directement la prestation, et vous devrez vous rapprocher de votre OPCO pour en obtenir le remboursement.

Horaires 9h-12h30 et 13h30-17h00.

Validité de l'offre : 1 mois - Numéro d'Activité N° 91 34 08261 34

✓ COMMANDE

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage et les prérequis, dont il s'engage à avoir eu connaissance. Des préinscriptions (options) peuvent être demandées par oral, mais seules sont prises en compte les inscriptions effectuées par écrit, elles donneront lieu à l'envoi de convocation.

✓ PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix interentreprises sont publics et restent valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, ils sont précisés par une grille tarifaire officielle hors taxe. Les prix incluent l'animation et la documentation (excepté pour la documentation officielle éditeur ou constructeur, qui vous sera facturée en sus sur la base du prix d'achat). Toutes nos prestations et devis spécifiques sont datés et demeurent valables au maximum 2 mois.

La facture est adressée au client après exécution de la prestation. Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation à condition que nous recevions un bon de commande de la part de cet organisme au moins 2 semaines avant la prestation et que nos services acceptent ce mode de facturation. Néanmoins, cette souplesse ne dispense en rien le client de l'obligation d'envoi d'un bon de commande. En cas de non-règlement par l'organisme de gestion de ses fonds de formation, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

✓ DELAIS DE PAIEMENT

Le règlement des factures peut être effectué

- par chèque, à l'ordre de F0rmation.com en indiquant le numéro de facture
- par virement bancaire :
Titulaire du compte : F0rmation.com
Banque : Crédit Agricole du Languedoc
Établissement : – Guichet : – Compte : – Clé RIB :
Domiciliation :

Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit :

un intérêt contractuel égal au taux de base bancaire majoré de 7 points jusqu'au parfait paiement et entraînera l'exigibilité de toute somme restant due et quel que soit le mode de règlement prévu

✓ CONVENTION DE FORMATION

Nos factures font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande.

✓ ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Une annulation intervenant plus de 10 jours ouvrés avant le début du stage ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage donne lieu à une facturation du montant intégral du stage.

Un report intervenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage est considéré comme une annulation.

✓ ANNULATION D'UN STAGE

F0rmation.com se réserve la possibilité d'annuler ou de déplacer à la session suivante tout stage inter-entreprises en cas de manque de participants, de problème technique et ce sans aucun dédommagement quel qu'il soit. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage.

Cependant, et après étude de faisabilité, nous pourrions vous proposer une solution en cours particulier sur une durée réduite, en maintenant l'enveloppe budgétaire initialement prévue.

✓ NON SOLLICITATION DE PERSONNEL

1 - Les parties s'interdisent d'embaucher tout employé de l'autre partie ayant participé à la réalisation desdites prestations et ce pendant toute la durée des prestations et pendant une période de deux (2) ans à compter de l'issue de ces dernières.

2 - Si l'une des parties ne respecte pas l'engagement du paragraphe 1 ci-dessus, la Partie lésée recevra une indemnité destinée à la dédommager de la privation de la personne et des frais entraînés par cette perte.

3 - Cette indemnité sera égale au montant total des salaires bruts que la Partie ainsi lésée aura versés audit collaborateur pendant les douze (12) mois précédant l'acte concurrentiel ci-dessus.

✓ PUBLICITE

F0rmation.com est autorisée à citer, à titre de référence, le nom de ses clients et les prestations réalisées.

✓ RESPONSABILITE

En aucun cas, la responsabilité de la société F0rmation.com ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations lorsqu'il y a :

Faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de formation insuffisante du personnel, de non-respect des conseils donnés, etc.

Force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, etc.

Faute négligence ou omission d'un tiers sur lequel la société F0rmation.com n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (PTT, EDF,...)

En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité de la société F0rmation.com ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations concernées.

✓ ATTRIBUTION DES COMPETENCES

L'élection de domicile est faite par F0rmation.com à son siège social. En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou de paiement du prix, ainsi que de contestations relatives plus particulièrement à l'interprétation ou l'exécution des présentes clauses ou conditions, le Tribunal de Commerce de MONTPELLIER sera seul compétent.